

Texte action

Une situation internationale alarmante

Le libéralisme économique engendre des crises économiques et sociales et un accroissement des inégalités. Il est incompatible avec le développement nécessaire d'une politique écologique et humaniste qui devrait mettre au centre des préoccupations des gouvernements le développement durable, la lutte contre le réchauffement climatique, la sauvegarde de la biodiversité et le bien-être des populations. Cette politique développe les guerres, obligeant des peuples entiers à l'exil, installant la pauvreté extrême pour le plus grand nombre. Alors que les plus grosses fortunes accaparent les richesses, la moitié de l'humanité vit avec moins de 5 dollars par jour (rapport Oxfam de janvier).

Ces politiques sont aussi le terreau d'actes racistes, antisémites et islamophobes.

La montée des idées d'extrêmes droites et l'arrivée au pouvoir des partis qui les portent sont alarmantes. Le Brésil de Bolsonaro en est l'exemple-type avec tout dernièrement la commémoration du coup d'État de 1964 qui avait installé une dictature. Sa politique réactionnaire cible d'emblée une restriction des droits et des attaques fortes contre les femmes, les noirs, les homosexuel·les et les paysans d'Amazonie. La mise en œuvre de son programme ultralibéral : diminution des dépenses sociales, système de retraites par capitalisation et privatisation des dernières grandes entreprises publiques auront des effets dévastateurs sur l'ensemble de la population. L'Europe comme la France ne sont pas épargnées par cette montée des extrêmes droites et les manœuvres en cours du fait du lancement de la campagne pour les élections européennes n'augurent rien de bon pour les populations. Dans tous les pays européens où ces partis ont un pouvoir effectif, ce sont des politiques ultralibérales qui sont à l'œuvre ainsi qu'une banalisation de la violation des droits humains et une attaque des libertés fondamentales accompagnées de répression.

La première victoire du peuple algérien qui, grâce à sa révolte pacifique et à ses mobilisations massives, a réussi à contrer une nouvelle candidature de Bouteflika, porte surtout l'espoir d'une jeunesse avide de changements démocratiques et sociaux, contestant les privilèges exercés par la caste politique oligarque au pouvoir. C'est dans un contexte où la répression contre ce mouvement d'émancipation n'est pas exclue, que s'ouvre une nouvelle séquence politique.

L'urgence climatique dont les dégâts humains et écologiques sont déjà immenses bénéficie aujourd'hui d'un écho populaire mondial. Le 16 mars, ce sont des milliers de personnes, dont de nombreux jeunes, qui se sont mobilisés partout dans le monde pour interpeller les gouvernements contre leurs inactions et exiger des mesures ambitieuses et immédiates. Le SNUEP-FSU continuera de porter des exigences fortes pour une autre orientation politique, économique et sociale, respectueuse de l'environnement, car les luttes contre le réchauffement climatiques sont indissociables des luttes contre le néolibéralisme.

Une situation nationale entre politique anti-sociale et réduction des libertés

Depuis son arrivée au pouvoir le président Macron a pris des mesures aggravant les inégalités (suppression de l'ISF, suppression de l'Exit Tax, mise en place d'un prélèvement forfaitaire unique sur le revenu du capital, hausse de la fiscalité indirecte, doublement du CICE...) et fait voter des lois qui favorisent une minorité de très riches au détriment du plus grand nombre. Il mène une véritable offensive contre l'ensemble des salarié·es du privé comme du public (loi Travail, suppressions de postes dans la FP, gel des salaires). Si des contestations fortes existent, il persiste avec des projets de lois rétrogrades : transformation de la Fonction publique, organisation du système de santé, assurance chômage, retraites. Le 15 mars, alors que seul·es 45 député·es étaient présent·es sur les 577, la privatisation des Aéroports de Paris, de la Française des jeux et d'Engie a été votée. Le SNUEP-FSU dénonce leur privatisation.

Le gouvernement accompagne sa politique libérale de politiques sécuritaires qui s'attaquent frontalement aux libertés fondamentales comme la loi dite « *de sécurité intérieure et de lutte contre le terrorisme* », la loi « *Asile immigration* » et la loi « *anticasseurs* » adoptée le 12 mars par le Sénat qui va restreindre en profondeur le droit de manifester.

Le gouvernement persiste donc dans la mise en œuvre de ses lois anti-sociales et fait dans le même temps voter des lois pour restreindre et entraver toute possibilité de contestation. L'article 1 du projet de loi *Pour une école de la confiance* qui veut imposer un devoir de réserve aux enseignant·es est une déclinaison de ce projet global de société.

Face à ces démantèlements, la contestation existe. Des actions et des grèves syndicales locales comme nationales sont

organisées depuis 2 ans mais n'ont pas encore permis d'inverser le rapport de force indispensable pour mettre un coup d'arrêt aux orientations libérales et liberticides de ce gouvernement.

Depuis 4 mois maintenant le mouvement des Gilets jaunes s'est ancré dans le paysage social. Ce mouvement est très divers dans sa forme, dans sa composition avec la présence forte des femmes et inédit dans ses modalités d'actions. Il découle des politiques sociales inégalitaires et injustes à l'œuvre depuis des décennies et dont Macron et son gouvernement, en accélérant leur rythme et leur dureté, en ont été le catalyseur.

Malgré un soutien populaire massif, les questions posées par ce mouvement, notamment celles autour du pouvoir d'achat, du partage des richesses, de la justice fiscale ou des services publics n'ont obtenu aucune véritable réponse politique, même s'ils ont contraint E. Macron à un premier recul depuis son accession au pouvoir. L'organisation du grand débat, très orienté du point de vue thématique comme de ses formes a été perçu par beaucoup comme une provocation de plus. La seule véritable réponse aux manifestant·es et au mouvement lycéen a été la répression. Une répression forte sans précédent depuis 1968 et des violences policières intolérables. L'utilisation de grenades de désencerclement, des lanceurs de balles dits « de défense », l'utilisation de fusils multi-coups ont blessé et mutilé à vie des centaines de personnes. Avec d'autres organisations syndicales et associatives et des partis politiques, le SNUEP-FSU dénonce ces violences policières. Il demande des enquêtes parlementaires et l'abandon de ces armes, tout comme le Défenseur des droits.

C'est bien l'ensemble du monde du travail qui est la cible du gouvernement. Le mouvement syndical doit rester déterminé et doit continuer de porter ses revendications de justice fiscale, sociale et écologique et ses valeurs de solidarité et de justice. Il doit participer à donner des perspectives à la contestation pour construire des mobilisations larges et unitaires afin de forcer le gouvernement à changer d'orientation politique.

Stopper la fin programmée de la Fonction publique

Dans un contexte de volonté de suppression de 120 000 emplois de fonctionnaires, dont 50 000 dans la Fonction publique d'État, le projet de loi dit de *Transformation de la Fonction publique* est une attaque en règle inédite contre le statut général des fonctionnaires et contre les missions publiques qu'ils·elles exercent. Il va modifier en profondeur le modèle social qui structure notre pays. Les missions et conditions de travail des agent·es, les services rendus aux publics et le périmètre de l'action publique vont être fortement dégradés. Le recrutement accru par contrat augmentera la précarité des personnels. L'externalisation envisagée de services entiers de la Fonction publique indique clairement une ouverture au marché privé des missions et des services. C'est aussi une attaque sans précédent contre le syndicalisme et les droits des personnels. Pour le SNUEP-FSU, ce statut reste le seul garant de l'indépendance des fonctionnaires au service de l'intérêt général et de l'égalité d'accès aux services publics.

L'objectif du gouvernement est de réduire considérablement les actions des représentant·es des personnels et les droits des agent·es au profit de leurs obligations. La fusion des instances de dialogue social et la réduction des compétences des CAP mettent en danger les principes d'équité entre agent·es.

Le récent rapport du Défenseur des droits indique que la dégradation des services publics va renforcer les inégalités et que la dématérialisation excessive va engendrer de véritables dégâts pour les usager·es. Le gouvernement reste sourd aux analyses et aux contestations. Il a déjà annoncé qu'il ne renoncera pas décidant donc de passer en force.

Avec la FSU, le SNUEP-FSU dénonce avec force ce projet et en demande le retrait. L'ensemble des organisations syndicales s'est opposé explicitement à ce projet lors du dernier Conseil commun de la Fonction publique. Le 19 mars a été une étape importante de la mobilisation qui s'est poursuivie par une interpellation des acteurs de cette réforme le 27 mars sur l'ensemble des territoires – date à laquelle le projet a été présenté en Conseil des ministres.

École : autoritarisme et contrôle

Le ministre J-M Blanquer prétendait ne pas vouloir promulguer une nouvelle loi d'orientation. Son projet de loi *Pour une école de la confiance* va pourtant bouleverser en profondeur l'ensemble du système éducatif. Ce projet non débattu est refusé par la grande majorité de la profession.

La possibilité de recourir aux ordonnances pour la réorganisation des académies pourrait bien accroître les pouvoirs des recteurs et des rectrices académiques. Le ministre très libéral ne souffre guère d'être contesté et met tout en œuvre pour organiser la verticalité de la transmission de ses décisions, comme en atteste la création des établissements publics des savoirs fondamentaux. Ces derniers, qui regrouperont les écoles primaires avec leur collège de secteur, nie les spécificités du 1^{er} et du 2^d degré et imposent un·e chef·fe d'établissement aux écoles.

L'article 1 de cette loi introduit un devoir de réserve inacceptable pour l'ensemble des enseignant·es.

L'autoritarisme du ministre et sa volonté de museler toute forme de contestation sont aussi matérialisés dans sa volonté de mettre fin au CNESCO qui évaluait de manière indépendante les politiques éducatives.

Par ailleurs, cette loi élargit le domaine des expérimentations possibles et autorise, de fait, sous ce prétexte, de déroger au statut des PLP, en donnant par exemple la possibilité aux hiérarchies d'annualiser le temps de travail.

Le SNUEP-FSU réclame l'abrogation de cette loi.

Formation des enseignant·es toujours absente

Les évolutions prévues de la formation initiale des enseignant·es ne sont pas de nature à relever le défi de la lutte contre la crise de recrutement pourtant nécessaire au renouvellement des viviers de PLP. La piste, évoquée par le ministre, d'un concours entièrement en M2 risque de dissuader davantage d'étudiant·es en allongeant encore d'une année le cursus avant de devenir fonctionnaire stagiaire.

Le dispositif d'AED-pré pro n'est en rien un dispositif de pré-recrutement. Il ne garantira pas à ses "bénéficiaires" un accès au métier d'enseignant·e et permettra simplement de disposer, en établissement, d'un nombre plus important de remplaçant·es à bas coût. *Le SNUEP-FSU avec la FSU est opposé à ce projet.*

À la lecture du rapport Ronzeau-Saint Girons, les inquiétudes sont vives, quant à l'avenir de la formation initiale des PLP, et les multiples reports des réunions sur cette question précise ne sont pas de nature à nous rassurer.

Le SNUEP-FSU réclame que soit enfin ouvert le chantier, annoncé depuis tant d'années, de la formation initiale et continue des PLP.

La voie professionnelle démantelée

Le ministre persiste à mettre en place sa réforme de la voie professionnelle pour aboutir à son transfert aux branches professionnelles. Cette réforme conduira à supprimer des milliers de postes et à exclure la voie professionnelle scolaire du service public d'Éducation. La réduction des horaires disciplinaires illustre l'abandon de l'objectif d'élévation du niveau de qualification. Les dispositifs instaurés vont accroître la charge de travail des personnels sans pour autant améliorer la réussite des jeunes.

Les questions d'orientations sont transférées aux enseignant·es tout au long du parcours. À charge pour elles et eux de contribuer à l'organisation du tri social. Là encore, c'est un mépris pour les jeunes des classes populaires qui sont très majoritaires dans l'enseignement professionnel public.

Les nouveaux programmes ont été récemment présentés et rejetés par le Conseil supérieur de l'Éducation. Selon les matières, on y constate un fort recentrage de leurs contenus sur des activités liées aux pratiques professionnelles. Pour d'autres, le disciplinaire est rabaissé au rang de support à l'acquisition des compétences transversales prônées par les organisations patronales. Des pans entiers de connaissances liées à l'organisation du travail, à la condition ouvrière, aux droits collectifs, aux droits des femmes ou encore au fonctionnement des tribunaux ou à l'établissement d'un budget disparaissent. Certains programmes deviennent même en réalité des supports de propagande à la vision du "nouveau monde" portée par l'actuelle majorité parlementaire et le gouvernement.

Le SNUEP-FSU dénonce la vision étriquée et idéologique des nouveaux programmes des enseignement généraux où sont détaillés la façon dont les enseignant·es doivent faire cours.

Pour le SNUEP-FSU, c'est bien l'ensemble de cette réforme de la voie professionnelle qu'il faut rejeter. Il réclame donc l'abrogation de tous les décrets et arrêtés qui ont été promulgués dans le cadre de sa mise en œuvre et l'ouverture de nouvelles négociations pour une réorientation de la voie professionnelle qui serait favorable à la formation humaniste et citoyenne des élèves, à leur insertion professionnelle et à leurs poursuites d'études, et qui améliorerait les conditions de travail déjà très dégradées des personnels.

Évolution du bac pro GA

Fin février, l'ensemble des PLP GA a reçu un courrier du ministre les informant de la mise en place d'un protocole d'accompagnement des personnels de cette discipline. Celui-ci fait suite à l'annonce de la suppression de la moitié des capacités d'accueil en bac pro GA d'ici à septembre 2022 et des fermetures de postes en résultant.

Le SNUEP-FSU continue de s'opposer aux fermetures "sèches" de sections GA et revendique leur maintien tant qu'un diplôme alternatif n'aura pas été défini.

Pour autant, le SNUEP-FSU a œuvré pour que toutes les enseignant·es de GA puissent bénéficier de ce protocole, y compris les contractuel·les, et non les seul·es menacé·es d'une suppression de poste. Il a obtenu que les premiers entretiens soient menés par des personnels RH, formés et objectifs, et non par les mêmes inspecteurs et inspectrices qui avaient mis en place ce diplôme.

Le SNUEP-FSU exige que tou-tes les enseignant-es qui le désirent puissent bénéficier d'une formation longue, sur temps de travail. Il rappelle que l'administration ne peut imposer une reconversion ou obliger quiconque à accepter un poste dans une autre discipline que celle de recrutement.

Conséquences de la Loi *Pour la liberté de choisir son avenir professionnel*

La loi *Pour la liberté de choisir son avenir professionnel* met en concurrence les différentes voies de formation, notamment celle sous statut scolaire avec l'apprentissage. Le SNUEP-FSU dénonce une fois de plus le développement de ce dernier, priorité du gouvernement.

Les classes de 3^e « prépa-métiers » auront comme principal objectif d'orienter un maximum de jeunes dans les formations en apprentissage. Les conditions de mise en œuvre de cette classe en lycée professionnel sont encore dégradées. Les moyens sont insuffisants pour permettre une orientation réussie de ces jeunes dans l'une des trois voies du lycée. *Le SNUEP-FSU a voté contre ce projet au Conseil supérieur de l'Éducation et continue à dénoncer cette orientation précoce vers l'apprentissage, le manque de moyens alloués à ces classes et la dégradation des conditions de travail des enseignant-es.*

Cette loi aura aussi de graves conséquences sur les diplômes de l'Éducation nationale. L'agence France Compétences peut imposer des orientations aux ministères certificateurs qu'ils seront contraints de mettre en œuvre sous peine de désenregistrement de leurs certifications.

« Rationalisation des certifications » mais aussi définition commune de blocs de compétences à l'ensemble des certifications permettant de construire des passerelles entre CQP, titres et diplômes, risquent d'obliger le MEN à revoir l'intégralité de ses certifications à moyen terme. La première conséquence est la mise à l'écart des organisations syndicales enseignant-es des CPC. C'est encore un moyen d'écarter les syndicats. *Avec la FSU, le SNUEP interpellera l'ensemble des député-es pour demander la réécriture du décret CPC afin qu'il réintègre les enseignant-es et les usager-es dans la conception et la validation des diplômes.*

Afin de réaliser l'objectif gouvernemental de préparer davantage de jeunes à entrer en apprentissage, les CFA peuvent ouvrir des classes de 3^{ème} « prépa-apprentissage » qui vont concurrencer directement la 3^{ème} « prépa-métiers ». La création de ces 3^{èmes} « prépa-apprentissage » est une mainmise du ministère du Travail sur des jeunes collégien·nes afin d'alimenter l'apprentissage alors que tou-tes ces jeunes devraient être formé·es par l'Éducation nationale. *Le SNUEP-FSU le dénonce et rappelle sa volonté d'une scolarisation obligatoire jusqu'à 18 ans. Le SNUEP-FSU continuera son combat pour une formation professionnelle publique et sous statut scolaire incluant une formation humaniste et citoyenne des élèves.*

ASH

La concertation, qui n'en a que le nom, sur l'école inclusive lancée le 22 octobre 2018 portait sur 3 axes : Attendus des familles et des associations pour une scolarisation de qualité des élèves en situation de handicap ; Un métier d'accompagnant attractif avec des perspectives d'avenir ; Mise en œuvre de l'expérimentation des Pôles inclusifs d'accompagnement localisé (PIAL).

Le SNUEP-FSU a dénoncé le choix des thèmes qui ne laisse aucune place pour les revendications des enseignant-es de LP qui accueillent toujours plus d'élèves en situation de handicap. Le SNUEP-FSU revendique la mise en place d'une véritable formation initiale et continue dédiée à la prise en charge des élèves en grande difficulté et des heures de concertations avec les coordonnateurs ULIS.

Les PIAL ont été intégrés à la loi *Pour une école de la confiance*. Par les PIAL, le ministre entend avoir la main sur la gestion des accompagnateurs et accompagnatrices affecté·es jusqu'ici par la MDPH (Maison départementales des personnes handicapées). L'objectif est clair : la réduction du nombre d'accompagnateurs et d'accompagnatrices. *Le SNUEP-FSU dénonce cette logique comptable qui contribue à la destruction du projet de l'école inclusive et à une dégradation des conditions de travail des AESH. Le SNUEP-FSU dénonce l'exploitation des AESH et revendique un vrai statut et une revalorisation du métier d'AESH.*

L'école inclusive ne saurait se construire au détriment des SEGPA et EREA. Or les enseignements adaptés subissent actuellement une remise en cause forte. Le rapport de l'Inspection générale de juillet 2018, publié en janvier 2019, en est une preuve. *Le SNUEP-FSU soutient que l'inclusion totale n'est pas la solution absolue.*

CAPPEI

La première session du CAPPEI s'achève. La difficulté de remplacement des PLP qui souhaiteraient préparer cette certification et la nécessité d'être nommé sur un poste relevant de l'ASH apparaît comme un frein au départ en formation.

*Le SNUEP-FSU exige que l'ensemble des PLP souhaitant préparer le CAPPEI puisse accéder à la formation.
Le SNUEP-FSU continue de dénoncer la condition de l'obtention du CAPPEI pour le maintien de la totalité des indemnités à l'horizon 2022.*

Pour le maintien des instances paritaires, pour la défense collective et individuelle !

Cette année encore, le travail des commissaires paritaires nationaux des PLP a permis, lors du mouvement inter de faire intégrer 146 modifications en séance, améliorant ainsi les mutations proposées aux collègues. Dans les académies, chaque année, le travail des élu·es permet lui aussi d'obtenir gain de cause lors des différentes opérations de carrière des PLP. Si la loi Fonction publique venait à être adoptée, ce travail important, reconnu tant par les personnels que par l'administration, disparaîtrait après les élections professionnelles de 2022, ne laissant comme prérogative aux CAP que le champ disciplinaire. Cela se traduirait par la dégradation des conditions de mobilité, de promotion et d'avancement des personnels.

Concernant les CT et les CHSCT, si leur fusion ne serait effective qu'à partir des prochaines élections professionnelles, il est question que dès promulgation de la loi, les sujets communs aux deux instances puissent être traités dans une seule et même instance.

Le SNUEP-FSU dénonce l'incidence catastrophique pour les agent·es du projet de loi de Transformation de la Fonction publique sur les instances paritaires qui ouvrira la porte à une gestion opaque et arbitraire des carrières, fortement inégalitaire.

Une rémunération toujours insuffisante

Si le transfert primes/points a repris en janvier 2019, les PLP ont, encore une fois, vu leur traitement diminuer du fait de l'augmentation de la cotisation pour les pensions civiles. La GIPA, quant à elle, n'a pu concerner qu'un tout petit nombre d'agent·es. Le dégel du point d'indice et sa revalorisation est une urgence pour l'ensemble des personnels dont le pouvoir d'achat est largement amputé.

Le SNUEP-FSU continue de porter la revendication de l'attribution de la pondération aux PLP.

Le SNUEP-FSU revendique la fin de toute politique de gel du point d'indice et demande son indexation sur les prix et l'attribution de 60 points additionnels.

Lutter contre la précarité, pour des personnels titulaires et formés

C'est dans la voie professionnelle qu'est employé le plus grand nombre de professeur·es contractuel·les. Les orientations prises dans le projet de loi FP vont encore accentuer le recours aux non-titulaires d'enseignement et d'éducation, auxquels s'ajouteront une nouvelle catégorie de personnels fortement précarisés, les AED pré-pro, employés sur des fonctions d'enseignement.

Le SNUEP-FSU, s'oppose à ce que la précarité continue d'être une porte d'entrée dans le métier. Fort du constat d'échec du plan de titularisation Sauvadet, il exige que le gouvernement propose un nouveau plan de titularisation ambitieux qui ne laissera pas les contractuel·les en poste sur le carreau.

En outre, le SNUEP-FSU réclame un cadre de gestion national des contractuel·les pour mettre fin aux disparités fortes qui existent entre les académies.

Retraité·es et retraites

Depuis l'arrivée au pouvoir de Macron, les retraité·es ont subi un gel de leur pension ainsi que l'augmentation de 25 % de la CSG, entraînant une perte de pouvoir d'achat de 5 %. Le groupe des 9 a envoyé un courrier revendicatif au premier ministre et à l'ensemble des maires. Il demande aux élu·es de signer des motions de soutien réclamant la prise de mesures d'urgences pour augmenter les pensions des retraité·es. Le SNUEP-FSU, aux côtés des retraité·es, exige la suppression de la hausse de la CSG et des exonérations de cotisations sociales, la revalorisation de toutes les pensions en fonction de l'évolution des salaires et le rattrapage des pertes subies depuis 2014, un minimum de pension à hauteur du SMIC pour une carrière complète, le maintien et l'amélioration des pensions de réversion ainsi que la prise en charge de la perte d'autonomie à 100 % par la sécurité sociale et l'ouverture d'un droit universel dans le cadre d'un grand service public de l'aide à l'autonomie.

Le SNUEP-FSU s'oppose aux modifications envisagées par le gouvernement d'aller vers un système de retraite par points. Il exige des mesures urgentes pour corriger vers le haut les inégalités.

Droits et Libertés

Paix, désarmement et solidarité internationale

Les questions de paix et de désarmement sont des questions fondamentales pour l'avenir de l'humanité.

L'Assemblée générale de l'ONU a voté le 7 juillet 2017 un traité d'interdiction des armes nucléaires (TIAN). Mais la France, à l'instar des 8 autres puissances nucléaires mondiales, ne l'a pas voté !

La France a voté le 28 juin 2018 une nouvelle loi de programmation militaire consacrant 37 milliards d'euros sur 6 ans au renouvellement de notre arsenal atomique au détriment d'une utilisation pour des budgets sociaux. Tout ceci pourrait tuer des millions de personnes et provoquerait d'immenses dégâts écologiques.

Il convient donc de s'engager de façon résolue pour le désarmement nucléaire et l'arrêt des ventes d'armes, si immorales. C'est ce en quoi s'engagera le SNUEP-FSU, en liaison avec les organisations pacifistes (Mouvement de la Paix, ICAN France, Enseignants pour la Paix, Mouvement d'Action Non violente).

Solidarité internationale

Le SNUEP-FSU se déclare solidaire de deux peuples du Moyen-Orient : les Kurdes et les Palestiniens particulièrement soumis à des violences et toujours en attente d'un État. Les Kurdes de Turquie, sont victimes de fortes atteintes aux droits de l'Homme de la part du gouvernement turc.

Quant aux Palestiniens, ils sont victimes d'une colonisation incessante des territoires occupés, d'un emploi de la force exagéré et d'assassinats par le gouvernement israélien. Le SNUEP-FSU demande le respect des droits de l'Homme et des résolutions internationales.

IVG : Se battre contre les retours en arrière

L'IVG doit être un acte médical comme un autre. Le SNUEP-FSU, au côté des associations, syndicats et partis, demande que la double clause de conscience des gynécologues-obstétriciens concernant l'avortement soit abrogée. Le SNUEP-FSU s'oppose aux décisions gouvernementales de fermetures hospitalières qui rendent de plus en plus compliqué l'accouchement pour les femmes, partout en France. Actuellement les femmes se trouvent, en moyenne, à 45 mn d'une clinique. Le désert médical a des conséquences graves sur la santé des femmes.

Le SNUEP-FSU avec les autres structures dans le cadre du 8 mars, a dénoncé les violences faites aux femmes (le cyber harcèlement, les violences sexistes et sexuelles pouvant aller jusqu'au meurtre, l'exploitation sexuelle avec la marchandisation des corps...), demandé l'application de la PMA (dans les programmes des derniers présidents élus, mais jamais mise en œuvre), demandé l'égalité salariale et professionnelle.

Le droit au logement : un droit bafoué

Plus d'1/5^e de la population en France est concernée par un problème de logement. 4 millions de mal logé·es ou privé·es de domicile, 12 millions de personnes vivent dans des conditions très difficiles : absence d'eau courante, de wc, surpeuplement, logements exigus, logements insalubres, précarité énergétique, loyers excessifs. À Marseille, à la suite de l'effondrement de deux immeubles rue d'Aubagne qui a coûté la vie à 8 personnes, 2000 personnes ont été délogées en urgence, hébergées depuis aux 4 coins de la ville dans des conditions invivables. Jeunes couples, familles nombreuses, personnes âgées, célibataires... Les conséquences sont dramatiques pour la vie familiale, la santé, l'emploi, la scolarité des enfants et la vie sociale.

Contre le mal logement, le SNUEP-FSU appelle à signer la pétition initiée par le DAL et la fondation Copernic "Sans logis : l'intolérable doit cesser, aujourd'hui !"

Combattre la disparition et la vente de secteurs publics au privé

Malgré la dénonciation des Gilets jaunes, les plaidoyers de parlementaires, s'ajoutant aux demandes entre autres des syndicats, le gouvernement continue de vouloir brader ce qui fonctionne et rapporte, comme ADP (Aéroports de Paris), dans un contexte où la privatisation de l'aéroport de Toulouse est un fiasco ! De la même façon, le SNUEP-FSU dénonce la volonté du gouvernement de mettre en œuvre le contrat de partenariat public-privé (PPP) sur la gare du Nord à Paris (après des prisons, des tribunaux, des centres hospitaliers...) pour en faire un grand centre commercial.

Roms

Le SNUEP-FSU condamne les expéditions punitives menées contre les Roms, suite aux rumeurs racistes faisant état de rapt d'enfants. Le racisme anti Roms est intolérable. Le SNUEP-FSU exige la protection de ces populations et demande un engagement du gouvernement pour qu'elles accèdent aux services publics et à des conditions de vie décentes.

ACTIONS

Retraite

Le SNUEP-FSU engagera une campagne d'informations et d'actions sur le projet de réforme des retraites, pour rendre visible ses revendications (départ à taux plein à 60 ans, 37,5 annuités, 6 derniers mois de traitement) et obtenir l'abandon du projet du gouvernement.

Retraité·es

Après plusieurs journées de mobilisations massives à l'appel du groupe des 9 et leur présence forte sur les ronds-points et dans les cortèges, le gouvernement a dû renoncer à la hausse de la CSG pour 4 millions de retraité·es.

Le SNUEP-FSU appelle à soutenir la manifestation des retraité·es à l'appel du groupe des 9 (CGT – FO – CGC – CFTC – FSU – FGR – Solidaires – UNRPA – LSR) le **11 avril**.

Pour la liberté de manifester

Le SNUEP-FSU appelle à se mobiliser le 13 avril en participant aux actions organisées dans le cadre de l'appel *Pour la liberté de manifester*.

Formation des enseignant·es

Le SNUEP-FSU continuera de dénoncer la réforme de la formation des enseignant·es qui ne répond en rien au besoin de démocratisation scolaire et d'attractivité du métier.

Réformes et loi Blanquer

La loi sur l'école de la confiance, les restrictions budgétaires actées, comme les réformes engagées dans les lycées, sont fortement dénoncées par les personnels déjà engagés depuis plusieurs mois dans des actions et des mobilisations locales. Après les lycées professionnels, les lycéen·nes en décembre, les mobilisations des enseignant·es sur les réseaux sociaux, les mobilisations dans l'Éducation vont en s'amplifiant.

Le SNUEP-FSU soutient toutes les initiatives locales et appelle à les développer. Le SNUEP-FSU poursuit son combat contre la réforme de la voie professionnelle. Il continuera à diffuser ses analyses, outils d'informations et contre-propositions auprès des personnels pour construire avec elles et eux et dans l'unité la plus large les mobilisations.

Le SNUEP-FSU s'engage aussi dans une campagne d'opinion plus large en organisant et en participant, en intersyndicale et avec le collectif « Touche pas mon lycée pro » à des débats au Sénat le **6 avril**.

Le SNUEP-FSU appelle les collègues à se mobiliser massivement le **30 mars** pour dénoncer les suppressions de postes, la loi et les réformes Blanquer. Pour donner des perspectives à cette journée, SNUEP-SNES-SNEP et SNUIPP- FSU, CGT Education, FO et Sud Éducation appellent à un temps fort de mobilisation le **4 avril** (grève, rassemblements, manifestations...). Ils appellent à s'inscrire dans les actions locales sous toutes leurs formes pendant la période du 6 avril au 6 mai.

Le SNUEP-FSU appelle à la construction d'une manifestation unitaire nationale à Paris lors du passage de la loi au Sénat.

Fonction publique

Avec la FSU et ses syndicats nationaux, le SNUEP-FSU continuera de dénoncer les dangers du projet de loi. Il diffusera l'ensemble des outils militant·es à destination des personnels et des usager·es. Face à cette destruction organisée des services publics, des missions et des statuts des personnels, le SNUEP-FSU appelle les personnels à se mobiliser et à se mettre en grève le 9 mai à l'appel des syndicats de fonctionnaires CGT, Unsa, FSU, Solidaires, FA-FP, CFE-CGC et CFTC.

Le SNUEP-FSU participera aux États généraux de la Fonction publique le 12 juin prochain (meeting FSU à Paris avec déclinaison possible dans les régions).

Interpro

Dans le contexte d'attaque généralisée contre les salarié·es, les chômeurs et chômeuses, les retraité·es, le SNUEP-FSU appelle à un **1^{er} mai** unitaire où l'Éducation et la Fonction publique seront visibles. Il estime nécessaire une perspective ambitieuse de mobilisation interprofessionnelle dans le cadre le plus unitaire possible.